

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : st-fabien.csdm.ca

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Mardi 22 mai 2018

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2017-2018, du 22 mai 2018 au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Josie Vincent, enseignante - absente
Manon Boisvert, enseignante – absente
Wafia Derbal, SDG – présente
Sylviane Cloutier, enseignante - présente
Julie Sabourin, enseignante – présente
Fabienne Groslier-Cauchy, directrice par intérim – présente

Parents

Mely Cung, membre – présente
Pierre Paquette, président - présent
Amélie Saint-Pierre, vice-présidente - absente
Sinarith Heng, membre – absent
Long Vu remplaçant-présent

Jean-Rony Vincent, membre – absent

Sébastien Veillet, membre – absent

Frédérique Pichot, remplaçante - présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, directrice par intérim Loisirs – absente

Représentante de l'OPP

M. Long Vu - présent

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18h30

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par Mme Groslier-Cauchy qui est proposé par Julie Sabourin, appuyé de Mely Cung.

Adopté à l'unanimité

3. Tirage d'un secrétaire d'assemblée

Mme Mély Cung se propose pour écrire le compte-rendu de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 24 avril 2018

Mme Wafia Derbal propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de Mme Sylviane Cloutier.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 24 avril 2018

- a. Projet d'embellissement de la cour d'école : Le projet est confirmé. Il y aura des travaux de décontamination. Un chargé de projet a été identifié. La période des travaux n'a pas été déterminée.

6. Période réservée au public

- a. Suivi question M. Long Vu – tonte du gazon autour de l'école :
Discussion avec le commissaire pour avoir le nom de la personne responsable de la tonte de gazon. La tonte a été faite, mais M. Vu désire s'assurer que la fréquence demeurera la même durant l'été.
- b. Courriel de Mme Nancy Gagnon – Ramadan
Les trois parents ayant manifesté le même questionnement ont reçu une réponse de la directrice par intérim de l'unité 5, Mme Renée Gagnon à ce sujet.
- c. Lettre de Mme Grimaud – Rentrée 2018-2019 – 5100 rue Bossuet – École Saint-Fabien – Hyperlien mai 2018 :
Mme Grimaud désire souligner les efforts déployés par le CÉ pour éviter d'avoir des unités modulaires dans la cour d'école.

Questions :

- 1) Est-ce que tous les élèves du territoire vont être scolarisés à St-Fabien ? Réponse : À date, oui. Il n'y a pas de changement de territoire pour les élèves de St-Fabien. Une cinquième classe de maternelle sera ouverte à St-Fabien l'année prochaine.
- 2) Est-ce que les locaux nouvellement disponibles seront utilisés par d'autres spécialistes? Réponse : Oui, ils pourront être utilisés. À l'année scolaire 2018-2019 à date, il n'y aura pas de classe sans fenêtre.
- 3) Période privilégiée pour les travaux de la cour d'école? Réponse : la période estivale est privilégiée. Le CÉ et le comité-école vont faire toutes les représentations possibles pour ne pas que ça déborde durant l'année scolaire.
- 4) Y aura-t-il une lettre explicative pour les parents des enfants qui seront au 5100 Bossuet à la rentrée? Réponse : un projet de lettre spécifique et détaillée pour la rentrée scolaire au 5100 Bossuet est en préparation pour les parents des élèves du 3e cycle.
- 5) Quels seront les travaux dans la cour d'école du 5100 Bossuet? Réponse : Une nouvelle clôture et une nouvelle entrée seront installées. La cour sera balayée et il y aura un surfaçage au 5100 Bossuet pour l'année 2018-2019.
- 6) Est-ce que le code de vie sera adapté pour le 5100 Bossuet ? Réponse : il s'agit d'un code de vie-école. Il fonctionne par plan de leçon présentement. Il y aura peut-être un plan de leçon supplémentaire pour les élèves du 3e cycle.
- 7) Quelle est la liste des travaux qui seront effectués au 5100 Bossuet? Réponse : les travaux mentionnés lors de la visite sont maintenus. Il s'agit de murs abattus,

d'une séparation avec l'école Rosalie-Jetté et de l'installation de caméras. Le gymnase conservera seulement le rideau, mais il sera utilisé à des moments différents par les deux clientèles. Le sous-sol de l'établissement ne sera pas nécessairement utilisé.

- 8) Est-ce que tout va être prêt pour la rentrée ? Réponse : Des suivis fréquents sont effectués.
- 9) Y aura-t-il un service de traiteur au 5100 Bossuet? Réponse : le service de traiteur sera demandé dans le renouvellement du contrat avec le traiteur Merenda.
- d. Lettre de Mme de la Grange : Sensiblement les mêmes questions ont été posées, et les réponses précédentes y répondent.

7. Sujets d'approbation

- a. Liste des effets scolaires 2018-2019 :

Cette année, un gros effort a été fait pour diminuer au maximum les frais pour l'année 2018-2019. Les marques sont « suggérées » et peuvent être différentes. À la fin de l'année scolaire 17-18, tous les parents pourront récupérer les effets non utilisés. Ces informations seront mentionnées dans l'hyperlien.

Mme Julie Sabourin propose l'adoption de la liste des effets scolaires et Frédérique Pichot l'appuie.

Adopté à l'unanimité

- b. Agenda 2018-2019 :

La compagnie *Édition Repro* fournira l'agenda pour la prochaine année scolaire. Il s'agit du même fournisseur que l'année 2017-18. Pour les classes de maternelle, la pochette de communication sera conservée.

Mme Sylvianne Cloutier propose l'adoption de l'agenda 18-19 et M. Long Vu l'appuie.

Adopté à l'unanimité

- c. Calendrier scolaire 2018-19 :

La date du retour des professeurs sera le 22 août 2018.
Les professeurs du préscolaire vont rencontrer les parents le 23 août.
La date de début des cours pour les élèves, le 27 août 2018.

Un colloque des enseignants est prévu en février. Il y aura donc 2 journées pédagogiques d'affilée soit le 18 et 19 février 2019.
La fin des classes se fera le 20 juin pour les élèves et le 26 juin pour les enseignants

Mme Sylviane Cloutier propose l'adoption du calendrier scolaire et Mme Julie Sabourin l'appuie.

Adopté à l'unanimité

- d. Entrée progressive des maternelles
L'entrée progressive des classes de maternelle se fera le 27, 28 et 29 août 2018.

Il y aura deux plages horaires, soit pour le groupe A et le groupe B. Un sera le matin et l'autre en après-midi pour ces 3 premiers jours.

Mme Mély Cung propose l'adoption de la rentrée progressive, appuyée de Mme Wafia Derbal.

Adopté à l'unanimité

8. Sujets d'adoption

Aucun sujet pour adoption n'est à l'ordre du jour.

9. Sujets d'information

a. Organisation scolaire 18-19

Il y aura cinq (5) groupes de maternelle au lieu des quatre (4) groupes envisagés précédemment. Ceci réduira le nombre d'élèves dans chaque groupe pour l'instant. En moyenne il y aura 17 élèves. Certains groupes seront à 15 pour l'instant. Ceci va entraîner des changements de locaux pour que les classes de maternelle aient accès à un lavabo. Deux locaux pourront être utilisés à d'autres fins (dont le local sans fenêtre qui n'aura pas de groupe à temps plein). Il y aura aussi bonification d'un professeur d'éducation physique (total de deux enseignants pour l'année 2018-19). Ceci va permettre une meilleure organisation des services. Statu quo pour le spécialiste en anglais et en arts plastiques. Le poste du titulaire en anglais sera en affichage sous peu. Le poste actuel est libéré.

b. Plan d'action numérique du MEES

Il s'agit d'un plan sur 5 ans comprenant trois (3) catégories :

Catégorie 1 : la robotique (pour les différents niveaux)

Catégorie 2 : le laboratoire créatif (de type Fab Lab)

Catégorie 3 : la flotte d'appareils (ex. : tablettes et portables)

Le Plan d'action numérique prévoira plusieurs mesures visant une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes afin de leur permettre de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie.

L'équipe-école de Saint-Fabien a choisi la troisième catégorie c'est-à-dire de manifester son intérêt pour augmenter la flotte d'appareils (tablettes IPAD ainsi qu'un chariot mobile).

c. Inscription au projet *Écoles enracinées* :

L'inscription a été faite. Mme Bergeron est identifiée comme la personne-ressource. La livraison des paniers coïncidera possiblement avec la rencontre parents, soit la semaine du 15 novembre 2018.

d. Mesure MEES – Ressource professionnelle 17-18 :

Il a été envisagé d'engager un ergothérapeute pour optimiser le budget alloué aux ressources professionnelles d'ici le 30 juin 2018. Malheureusement, tous ceux qui ont été approchés ont refusé. L'autre proposition envisagée est d'ajouter des évaluations neuropsychologiques pour certains élèves en besoin. Les enseignants se penchent là-dessus et les parents devront approuver au préalable.

10. Sujets de consultation

- a. Consultation concernant la possibilité d'installer des classes modulaires (résolution de modification de l'acte d'établissement de l'école Saint-Fabien) :
La résolution est : Acceptée
- b. Dépôt des critères de sélection d'une direction d'école: le document a été soumis pour consultation au CÉ. Le CÉ a convenu de le transférer à la commission scolaire tel quel.

11. Délégation

- a. Direction d'école - NIL
- b. Représentant(e) des enseignants (Julie Sabourin) - NIL
- c. OPP (M. Vu) :
 - i. Bazar du 2 juin

Les dépliants pour les gens du quartier sont prêts pour distribution. Une lettre sera distribuée aux parents pour les inviter à les distribuer mercredi et jeudi. Le point de rencontre est le parc Louis-Riel. Il s'agit d'une bonne manière de maximiser les cubes énergies pour les enfants.

Question de M. Vu : Serait-il possible d'ouvrir les portes de l'école à 7h00 le samedi 2 juin? L'équipe-école va vérifier.
Le bazar aura lieu de 10h-15h le 2 juin (remis au lendemain en cas de pluie). Un permis pour tirage a été obtenu.

Il sera spécifié que la sortie de fin d'année (Camp boute-en-train) est financée en partie par l'OPP.

Retour sur l'activité du Réparathon : l'activité fut un succès. 22 réparations ont été effectuées. Les enfants étaient intéressés et ceci est en lien avec le développement des compétences technopédagogique. Cette activité pourra sûrement être renouvelée l'année prochaine. Il serait intéressant de voir s'il est possible d'avoir des gens pour faire la tournée des classes et parler de leur métier.
- d. Représentant du service de garde (Mme Wafia Derbal) :
 - i. Annonce de M. Ménard – report au prochain CÉ
 - ii. Inscriptions service de garde 2018-2019

Suite au sondage pour les journées pédagogiques. Il a été convenu que le Service de garde sera fermé le 26 et 27 juin 2018 et sera ouvert le 22-23-24 août 2018.

Question M. Long Vu : est-ce que la liste des sorties 2018-2019 sera envoyée pour l'année? Réponse : oui. Cette liste a été acceptée au dernier CÉ.

Question Mme Frédérique Pichot: est-ce que le Règlement du service de garde 2018-2019 a été modifié? Réponse : la résolution concernant les modifications a été faite au dernier CÉ

Inscription : le site Mozaik éprouve quelques problèmes techniques. En cas de doute, veuillez vérifier avec les membres du service de garde. Un communiqué va être envoyé aux parents sous peu.
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : - absente
- f. Délégué du comité de parents

Beaucoup d'éléments de discussion recourent ceux que le CÉ aborde. Pierre Paquette souligne qu'un débat a porté sur le communiqué de presse de l'exécutif concernant la grève prévue des enseignants de la CSDM. Suite à ce débat, une résolution a été adoptée par l'A.G. : Il est RÉSOLU :

De CONVENIR que l'exécutif du CP n'émette pas de communiqué relatif aux relations de travail à la CSDM à moins d'y être autorisé par l'assemblée des délégué(e)s.»

g. Trésorerie

Il serait intéressant de revoir le détail des coûts de la formation suivie cette année par les membres du CÉ et dont les frais d'inscription ont été payés par le budget du CÉ.

h. Président

Aucun élément nouveau

Varia

- 1) La direction de Guillaume-Couture propose de mettre en commun le budget de formation du CÉ de St-Fabien et Guillaume-Couture l'année prochaine pour ainsi permettre d'avoir 2 formations. L'intérêt est là, ce sujet sera rediscuté au prochain CÉ.
- 2) Recyclage des crayons : Mme Frédérique Pichot mentionne qu'il serait intéressant de participer à un programme de recyclage des crayons.

Voici quelques informations sur les programmes de recyclage qu'elle a transmis suite au CÉ

ColorCycle de Crayola : Lien ; <http://www.crayola.com/colorcycle> (seulement en anglais) il semble que ce soit seulement pour les crayons de la marque Crayola. Le code postal de l'école fait partie des régions accessibles. Il faut inscrire l'école et avoir un Leader.

Bureau en gros : À titre de partenaire exclusif de Terracycle, Staples/Bureau en Gros a lancé en 2012 un programme de recyclage d'instruments d'écriture. Le programme encourage les clients à déposer des instruments d'écriture usagés tels que les stylos, crayons, marqueurs et surligneurs qui sont ensuite expédiés à TerraCycle aux fins de recyclage.

TerraCycle : offre des programmes de recyclage pour toute sorte de produits, comme les gourdes compostes. Certains programmes sont gratuits, ou alors il faut acheter des boîtes : <https://www.terracycle.ca/fr-CA/> . Chaque envoi de déchets permet de récolter des points qui peuvent être convertis en dons pour l'association de votre choix, sachant qu'un point TerraCycle correspond à 0,01 \$ certaines écoles s'illustrent même : https://s3.amazonaws.com/tc-global-prod/download_resources/ca/downloads/1915/Marguerite-Bourgeois-1st_place_FR.pdf

- 3) Déplacement du CÉ pour le 12 juin au lieu du 5 juin.

Pierre Paquette propose la levée de l'assemblée.
Levée de l'assemblée à 20h12.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Fabienne Groslier-Cauchy
Directrice par intérim